

Direction du bureau du sous-ministre et du secrétariat

## **PAR COURRIEL**

Le 21 avril 2020

**DEMANDEUR** 

N/Réf.: 202003-66

Objet : Demande d'accès à l'information

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 30 mars 2020.

## Analyse d'impact réglementaire

Le document que vous souhaitez obtenir fait l'objet d'une publication ou d'une diffusion au sens de l'article 13 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1). Vous le trouverez à l'adresse Internet suivante :

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/forets-faune-parcs/publications-adm/lois-reglements/allegement/AIR\_reglement\_activites\_chasse\_MFFP.pdf?15 86954676.

## Communiqué de presse

Après avoir effectué des recherches, nous vous informons que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ne détient aucun document correspondant à ce point de votre demande.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie de l'article précité.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information,

ORIGINAL SIGNÉ PAR:

Démosthène Blasi

p. j. 3